Aiacciu
AJACCIO

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 6 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 31 octobre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :
M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. LEONETTI conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :
M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme SICHI à M. LUCCIONI, Mme VILLANOVA à M. ARESU.

Etaient absents :
M. PAOLINI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000046-20171106-2017_249-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/11/2017
Publication : 13/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du lundi 06 novembre 2017
Délibération N°2017/249

Modification du programme 2017 d'acquisition de véhicules techniques et légers

M. le maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio a adopté en juin 2017, délibération n°2017/150, un programme annuel d'achat de véhicules, estimé en fonction des besoins des services, pour l'année 2017. Le coût global du programme évalué initialement à **599 734.5 Euros HT** demeure inchangé grâce à l'ajustement de certains prix d'acquisition, mais un besoin supplémentaire a été recensé, l'acquisition d'une épareuse pour le pôle paysager.

La présente délibération modifie le programme l'acquisition du matériel véhicules 2017 pour un coût total inchangé de **599 734.50 Euros HT**:

Nature	Quantité	Montant Unitaire H.T.	Global H.T
Véhicule électrique de type utilitaire 5 places.	1	25 000 €	25 000.00 €
Véhicules de type utilitaire 2 places	5	15 000.00 €	75 000.00 €
Camions plateau avec 2 bennes par camion pour le service des espaces verts	2	45 000.00 €	90 000.00 €
Camion plateau pour le service des festivités	1	40 000.00 €	40 000.00 €
Véhicules de type citadine	3	12 000.00 €	36 000.00 €
Camion fourgon pour le service voirie	1	22 000.00 €	22 000.00 €
Camion fourgon pour le service voirie	1	20 000.00 €	20 000.00 €
Laveuse – Aspiratrice pour la propreté urbaine	1	205 000.00 €	205 000.00 €
Scooter 125 cm3	5	2 046.90 €	10 234.50 €
Epareuse	**1**	**76 500€**	**76 500 €**
		Total	**599 734.50 €**

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter à nouveau des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale de la commune, ainsi que du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Collectivités	Taux en %	Montant € H.T.
C.T.C.	40	239 893.80 €
Conseil Départemental 2A	35	209 907.06 €

Ville d'Ajaccio	25	149 933.64 €
Total	**100**	**599 734.50 €**

Considérant que les crédits sont inscrits au Budget 2017.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'approuver la modification du programme d'achat 2017 de véhicules;

- D'adopter le plan de financement de l'opération ;

- D'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale et du Conseil Départemental de Corse du Sud ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 06 novembre 2017 ;

APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La modification du programme 2017 d'achat de véhicules pour un montant de **599 734.50 Euros HT**:

Nature	Quantité	Montant Unitaire H.T.	Global H.T
Véhicule électrique de type utilitaire 5 places.	1	25 000 €	25 000.00 €
Véhicules de type utilitaire 2 places	5	15 000.00 €	75 000.00 €
Camions plateau avec 2 bennes par camion pour le service des espaces verts	2	45 000.00 €	90 000.00 €
Camion plateau pour le service des festivités	1	40 000.00 €	40 000.00 €
Véhicules de type citadine	3	12 000.00 €	36 000.00 €
Camion fourgon pour le service voirie	1	22 000.00 €	22 000.00 €
Camion fourgon pour le service voirie	1	20 000.00 €	20 000.00 €
Laveuse – Aspiratrice pour la	1	205 000.00 €	205 000.00 €

propreté urbaine			
Scooter 125 cm3	5	2 046.90 €	10 234.50 €
Epareuse	**1**	**76 500€**	**76 500 €**
		Total	**599 734.50 €**

ADOPTE

Le plan de financement :

Collectivités	**Taux en %**	**Montant € H.T.**
C.T.C.	40	239 893.80 €
Conseil Départemental 2A	35	209 907.06 €
Ville d'Ajaccio	25	149 933.64 €
Total	**100**	**599 734.50 €**

AUTORISE M. le MAIRE

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme sont inscrits au Budget 2017

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

MAIRIE D'AJACCIO 20000 AJACCIO

Laurent MARCANGELI

P/Le Maire
Le Maire-Adjoint
AM 2015-[illegible]
Stéphane SBRAGGIA